

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 27
Absentes : 2

L'an deux mille dix

Le 29 mars

18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2010

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, M. Francis GAVILAN, Mme CONNAN-GIACOMETTI, M. Beñat IRASTORZA, Mme Claire d'ELBEE, M. Pierre TETEVUIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERGETCHE, Pascal MARTIN, Mme Marie-Hélène GOYA, Mrs Michel LARRETCHE, Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Jean TELLECHEA, Mmes Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Marie-Josée GOYA, Isabelle ECHEVERRIA, M. Dominique MELE, Mme Thérèse HALSOUET, M. Beñat ELIZONDO.

Pouvoirs :

Mme PERY à Melle DUFAU

M. PICOT à Mme le Maire

M. ARAMENDI à M. ELIZONDO

M. LASSALLE à M. MELE

Mme ARAMBURU à Mme HALSOUET

Absentes :

Mme Isabelle LE BARS-FAURISSON

Mme Agnès CONNAN-GIACOMETTI

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET : Mme LARRETCHE Marie-Jeanne : résiliation de bail

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la demande de Marie Jeanne LARRETCHE souhaitant résilier le bail qui lui a été accordé sur la parcelle communale cadastrée Section AC – n° 114.

Vu l'avis favorable de la Commission des Biens Communaux en date du 18 décembre 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la résiliation du bail accordé à Madame LARRETCHE Marie Jeanne sur la parcelle communale cadastrée Section AC – n° 114, et ce, à la date du 31 décembre 2009.

- HABILITE Madame le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

Votes pour : 27

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi

en Sous-Préfecture :

Visé le :

Publié ou notifié le :